



Vespertilion de Bechstein

Photos Sycoparc



Azuré



Cétoine doré

dossier

Les communautés de communes soutiennent les associations

Depuis longtemps, les communautés de communes se sont fortement engagées envers les associations afin de leur offrir un soutien fort.

Pour cela, les élus ont décidé de mettre en place de nombreuses actions.

sommaire

Les communautés de communes et les associations • 2

Brèves de communautés de communes • 4

Ça bouge dans nos communes • 5

Pour nos jeunes • 6

On vous rappelle... • 7

Le patrimoine • 8

Avis important !

nous recherchons des associations pour la distribution du journal intercommunal dans les communes de : Morsbronn-les-Bains, Oberdorf-Spachbach et Goersdorf-Mitchdorf (distribution rémunérée. Contact : Anne Glock au 03 88 09 49 75).

Des services à disposition des associations

La banque de matériel associative

Ce service créé en 1986 est l'un des principaux volets de la politique de soutien aux associations et à l'animation locale. Afin de venir en aide aux associations et de leur apporter à moindre frais des infrastructures nécessaires à l'organisation de manifestations et événements divers, un certain nombre de matériels a été acquis. La communauté de communes, propriétaire des matériels mis en location, gère un service complet, de la prise de commande à la livraison et à l'enlèvement par camion équipé d'une grue.

Cette banque de matériel compte aujourd'hui de nombreux matériels différents : chapiteaux, podiums, lave-verres ou vidéoprojecteur...

Pour connaître la liste complète du matériel disponible ainsi que les coûts et les conditions de mises à disposition : www.cc-vallee-sauer.fr; rubrique banque de matériel associative.

Contact : Danielle Jacques au 03 88 09 49 70 ou danielle.jacques@cc-vallee-sauer.fr.

Et très prochainement : la mise à disposition de bureaux et salles de réunion

La maison des services et des associations, dont les travaux vont débiter au cours de l'été 2007, permettra aux associations de disposer de bureaux et d'une salle de réunion.

3 bureaux seront disponibles : ceux-ci seront équipés d'un ordinateur connecté à internet.

La salle de réunion sera à disposition des associations : d'une surface de 120 m², elle est partageable en 2 salles et équipée d'un matériel sono et vidéo.



Maison des Services et des Associations

Le matériel de reprographie

Des moyens de communication sont à la disposition des associations pour réaliser leur communication : un ordinateur équipé de logiciels de mise en page, un duplicopieur pour le tirage en grand nombre de tracts, d'affiches, de brochures, du matériel de façonnage (relieuse, plastifieuse, massicot). Pour avoir accès à ces services, veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 03 88 09 49 70 ou danielle.jacques@cc-vallee-sauer.fr (le papier est à fournir par l'association).

Le site internet et le journal intercommunal (diffusion à tous les foyers de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, soit plus de 7000 journaux) sont à disposition des associations pour annoncer leurs actualités aux habitants.

Contact : 03 88 09 49 70





"Faites du Sport et des Associations 2006"



Soutien à l'école intercommunale de cyclotourisme

Des aides aux associations

La distribution du journal intercommunal

Depuis le début de l'année 2006, la distribution du journal intercommunal, jusqu'alors réalisée par une société privée, est effectuée par les associations locales. Pour chaque commune, la distribution est ainsi réalisée par des bénévoles d'une association du village. Cette action a permis aux communautés de communes de reverser aux associations plus de 5 800 € d'aides.

L'entretien des terrains de football

Depuis 2004, un programme de soutien aux associations de football a été mis en place. Chaque club concerné a pu signer une convention avec la communauté de communes dans le cadre de la réhabilitation de leur terrain. Ainsi, les terrains de foot du territoire ont fait peau neuve et les utilisateurs ont pu profiter de l'amélioration des conditions de jeux. Montant versé par la communauté de communes en 2005 pour 13 terrains de football : 32 000 €.

Contact : Julien Brancier au 03 88 09 49 73 ou sport@cc-vallee-sauer.fr



Un soutien administratif

La communauté de communes de la vallée de la Sauer est le siège social de plusieurs associations intercommunales (Ecole de musique intercommunale, Associations foncières,...).

L'équipe d'animation à votre disposition pour aider vos actions

L'équipe d'animation des communautés de communes mène durant l'année des actions en direction de l'enfance et la jeunesse. Une de ses missions est l'aide et le soutien aux projets des associations sportives, culturelles, nature et autres. Si vous avez des projets à destination du public enfance-jeunesse, n'hésitez pas à contacter Julien pour le sport, Stéphanie pour la jeunesse et Tania pour l'enfance. Ces actions permettent de rapprocher les partenaires, de maintenir, de développer le réseau et de mettre en œuvre des actions concrètes.

Et pour mettre en place cette politique, les communautés de communes s'appuient sur des partenaires financiers comme la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Régionale Jeunesse et Sport et le Conseil général du Bas-Rhin.



Soutien à l'école de pêche

Une action interassociative en faveur des vergers traditionnels

Pour contribuer à la préservation des vergers traditionnels, les communautés de communes soutiennent les associations d'arboriculteurs en participant au fonctionnement de la plate-forme de collecte de pommes de Lembach, à l'entretien des vergers conservatoires de pommes (Froeschwiller) et de poires (Gunstett) ou encore en mettant à disposition du matériel pour l'entretien des vergers.

Pour renforcer ces actions, une opération intercommunale fédérant les quatre associations locales a été lancée en 2006. L'objectif est notamment de mutualiser les compétences de chacun pour proposer sur trois ans une série d'actions de sensibilisation, d'entretien et de replantation de vergers ainsi que des actions pour la valorisation des fruits.



Appel à recettes !

Vous avez des recettes traditionnelles ou des "remèdes de grand-mère" à base de fruits de vos vergers (pommes, quetsches, mirabelles, poires...). Merci de les faire parvenir à la communauté de communes de la vallée de la Sauer en vue d'établir un guide de recettes traditionnelles bien de chez nous !

I, route de Haguenau 67360 Morsbronn-les-Bains.

Fax : 03 88 09 49 73

Courriel : frederique.weber@cc-vallee-sauer.fr

Plan très haut débit de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Le plan haut débit est en train de se mettre en place sur le territoire. L'objectif final est d'offrir à chaque habitant une offre comparable à celle disponible en ville tant au niveau débit, que des services (téléphonie, télévision, internet) et surtout des coûts. Plusieurs actions sont menées :

- la signature d'une convention avec la société Alsace Connexia, délégataire de la Région Alsace, va permettre de raccorder le parc économique de la Sauer au très haut débit (débit supérieur à 30 MO).
- la communauté de communes de la vallée de la Sauer va profiter de la pose du gaz à Morsbronn-les-Bains pour poser des fourreaux destinés à accueillir la fibre optique. Ces travaux se montent à 54 000 €.
- une étude concernant la pose de fourreaux pour fibre optique entre le parc économique de la Sauer et Woerth jusqu'au centre téléphonique a permis de chiffrer le coût des travaux. Les élus décideront en conseil communautaire de la réalisation de ces travaux.
- des tests sont effectués sur le secteur Nord (Lembach, Wingen, Ober et Niedersteinbach) pour l'utilisation de technologies alternatives (WIFI...).

Modifications de la collecte des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2007, les jours de collecte de déchets résiduels (bacs bruns) et de la collecte sélective (poubelle bleue) ont été modifiés pour un certain nombre de communes. Vous pouvez retrouver le programme sur le site www.cc-vallee-sauer.fr dans la rubrique "Environnement/Ordures ménagères". Les commerces et entreprises ne seront plus collectés (pour les bacs dont la contenance est supérieure à 240 litres). Il appartiendra à ces sociétés de s'assurer les services d'un prestataire privé pour ces bacs. Depuis le 1er janvier 2007, la collecte des objets encombrants est supprimée.

Construction d'un hangar intercommunal

Aux fins d'améliorer la gestion et l'entretien des divers matériels de la communauté de communes (banque de matériel associative, matériel communautaire, véhicules...), un hangar intercommunal va être construit à côté de la future maison des services et des associations à Durrenbach. Cet ensemble abritera l'ensemble du matériel de la banque de matériel associative, le matériel communautaire, le matériel de l'équipe d'animation, les véhicules de services... Ce hangar aura une surface d'environ 480 m² pour un coût d'environ 400 000 €.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Les Présidents des deux communautés de communes ont signé le 15 décembre 2006 à Morsbronn-les-Bains deux conventions dans le cadre de l'OPAH.

L'une concerne les caisses de Crédit Mutuel du secteur avec lesquelles les communautés de communes souhaitent développer un partenariat pour diffuser l'information relative à l'opération.

L'autre a été signée avec la Région Alsace, le Département et le Crédit Immobilier d'Alsace. Ce dernier accompagnera l'OPAH en assurant le préfinancement des subventions dont bénéficieront les propriétaires occupants. Il octroiera aussi un prêt pour que ces propriétaires puissent financer les travaux non subventionnés.

Prochaines permanences OPAH :

Mercredi 21 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril : de 15h à 16h30 à la mairie de Lembach et de 17h à 18h30 à la mairie de Woerth.

Mercredi 14 et 28 février, 14 et 28 mars, 11 et 25 avril : de 15h à 16h30 à la mairie de Walbourg et de 17h à 18h30 au siège de la communauté de communes de Pechelbronn à Merkwiler-Pechelbronn.

Ecole de pêche

Cette année, l'AAPPMA Durrenbach-Biblisheim-Gunstett a pris un coup de jeune ! En effet, grâce à quelques initiations auprès des jeunes du centre de loisirs sans hébergement de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, nous avons remarqué que beaucoup de jeunes enfants sont passionnés par la pêche à la ligne et la découverte du milieu aquatique.

Une école de pêche a démarré. En six séances, une dizaine de jeunes (7 à 13 ans) se sont initiés et perfectionnés aux différentes techniques de pêche en rivière et en étang : amorçage, pêche cuillère, pêche à la carpe, la connaissance et le respect du milieu aquatique et surtout pêche au coup et aux écrevisses. La pratique de la pêche développe la patience, le sens de l'observation, la précision. La saison a été clôturée par un challenge doté d'une canne à pêche pour les 3 premiers.

Ça bouge dans nos communes !

■ Heures d'ouverture des bureaux de poste

Commune	Type	Adresse	Horaires d'ouverture
Lembach	Bureau de poste	6, rue Mattstall	Lundi à jeudi de 14h à 17h Vendredi de 15h à 19h Samedi fermé
Woerth	Bureau de poste	1, route de Dieffenbach	Lundi à jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h45 • Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Samedi de 9h à 12h
Preuschedorf	Bureau de poste	73, rue des Voyageurs	Lundi à vendredi de 14h30 à 17h30 Samedi de 9h à 11h30
Walbourg	Relais Poste	75, Grand'rue	Lundi au samedi de 6h à 12h Dimanche de 6h à 11h
Durrenbach	Agence postale communale	30, Grand'rue	Lundi de 14h à 16h30 Mardi à jeudi de 14h à 16h Vendredi de 14h à 17h Samedi de 8h30 à 11h
Merkwiller-Pechelbronn	Agence postale communale	1, route de Lobsann Dans les bâtiments de la communauté de communes de Pechelbronn	Lundi de 10h à 12h Mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 16h30 Samedi de 10h à 12h
Goersdorf	Agence postale communale	20, rue principale	Lundi à samedi de 8h30 à 11h30
Langensoultzbach	Bureau de poste	62, rue principale	Lundi à vendredi de 14h à 15h

■ Forstheim

• Plan local d'urbanisme :

Après consultation des Personnes Publiques Associées et Enquête Publique du 16 juin au 17 juillet 2006, le Conseil Municipal a approuvé le P.L.U. assorti du droit de préemption sur les zones urbaines dans sa réunion du 19 septembre 2006.

• L'aménagement de la place de l'église et de ses abords :

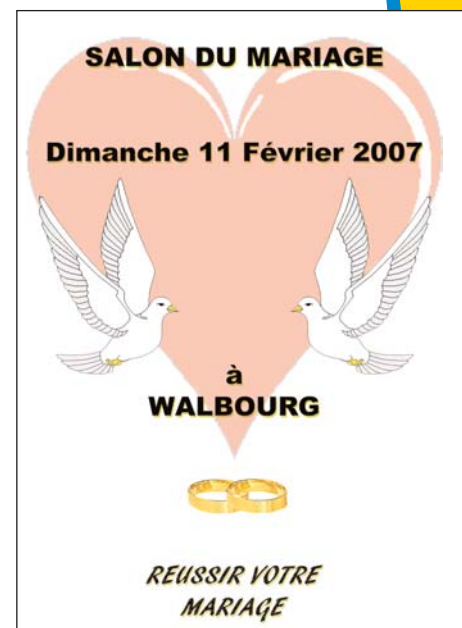
Les travaux seront finalisés en 2007 et comprennent :

- L'aménagement de la place : pavés, fontaine, plantation, éclairage d'ambiance (jet d'eau, monuments aux morts).
- Le réaménagement du cimetière avec colombarium, pavage en granit des allées, plantations, points d'eau, reconstruction et réfection des murs en grès.
- Les travaux de voirie : rue principale, rue de la mairie et abords rue de l'église avec mise en valeur d'un ancien puits.
- L'illumination de l'église pour une meilleure mise en valeur.
- Le traitement de l'environnement bâti par un aspect paysager approprié.

Planning des cours de taille

Si vous souhaitez apprendre ou perfectionner vos techniques de taille fruitière et de greffage ou si vous souhaitez participer activement à la réhabilitation d'un verger en friche, rendez-vous sur le site internet des communautés de communes, rubrique environnement, où vous trouverez le planning des cours et des chantiers de taille organisés par les associations d'arboriculteurs sur le territoire.

■ Walbourg



Rappel février CLSH, camp, colo, Pass sport

Centre de Loisirs Sans Hébergement «carnaval» pour les 4 à 12 ans
Du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2007 à Wingen
Grand Carnaval intercommunal à Woerth le 2 mars à la Maison des Associations.

Sortie Pass enfants pour les 4-12 ans
les mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 mars de 13h30 à 17h30 à Valoisirs à Woerth.

Camp, colo : «ski» pour les 7 à 11 ans et les 12 à 17 ans
Du dimanche 4 au samedi 10 mars 2007 à Châtel en Haute Savoie

Sortie Pass Sport pour les 12 à 17 ans à Valoisirs à Woerth

- 27 février : patinoire, ciné et repas, 13h30 - 23h : 20 €
- 28 février : piscine à Dahn, 13h30 - 18h : 6 €
- 1er mars : Laser quest (3 parties), 14h - 18h : 15 €



Rappel mercredis récréatifs et clubs

Mercredis récréatifs pour les 6 à 12 ans

Dates : 14 février, 21 mars, 4 avril, 2 mai, 23 mai et 6 juin de 13h30 à 17h30 à Valoisirs à Woerth

Activités : Bricolages, jeux, ordinateur, jeux de piste, chasse aux trésors, découverte de la nature, sensibilisation à la prévention routière, vidéo, poterie....

Mercredis récréatifs «Franco-Allemand» pour les 6 à 14 ans

Dates : 21 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin de 15h00 à 17h30 à Wingen et Nothweiler.

Activités : Jeux, bricolages, poterie, découverte de la langue du voisin sous forme de jeux, de quizz, de chasses aux indices...

Club enfants «nature» : pour les 7 à 12 ans

Dates : 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin de 10h00 à 11h30 à Valoisirs à Woerth

Activités : découverte de la nature, confection d'un livre nature, actions concrètes, vidéos ...

Club enfants «sécurité routière» : pour les 7 à 12 ans

Dates : 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin de 10h00 à 11h30 à Valoisirs à Woerth

Activités : sensibilisation à la sécurité routière, création d'affiches, de slogans, découverte des panneaux, actions concrètes, vidéos...

Avril 2007 CLSH, Pass sport

Centre de Loisirs Sans Hébergement « Sécurité routière » pour les 4 à 12 ans

Du lundi 16 au vendredi 20 avril 2007 au séminaire de WALBOURG

Les horaires : de 9 à 17h, avec un accueil de 8h à 9h et de 17h à 17h30

Le ramassage : mis en place pour faciliter l'accès aux loisirs, 1€ le trajet.

Les tarifs : 5 jours avec repas et goûter : Tarif 3 : 65 € / tarif 2 : 55 € / tarif 1 : 45 €

Possibilité de s'inscrire les 2 semaines. Tarif 3 : 120 € / Tarif 2 : 100 € / Tarif 1 : 80 €

Au programme de la semaine : les 3 groupes d'activités (4 à 6 ans, 7 à 9 ans et 10 à 12 ans) auront le choix entre différents activités (bricolages, connaissances des panneaux de signalisation, jeux divers, création d'affiches, de slogans, de panneaux, parcours à vélo, rencontre avec les gendarmes et les pompiers...)

Centre de Loisirs Sans Hébergement « fait des bulles » pour les 4 à 12 ans

Du lundi 23 au vendredi 27 avril 2007 à la salle polyvalente de PREUSCHDORF

Les horaires : de 9 à 17h, avec un accueil de 8h à 9h et de 17h à 17h30

Le ramassage : mis en place pour faciliter l'accès aux loisirs, 1 € le trajet.

Les tarifs : 5 jours avec repas et goûter : Tarif 3 : 65 € / tarif 2 : 55 € / tarif 1 : 45 €

Possibilité de s'inscrire les 2 semaines. Tarif 3 : 120 € / Tarif 2 : 100 € / Tarif 1 : 80 €

Au programme de la semaine : les 3 groupes d'activités (4 à 6 ans, 7 à 9 ans et 10 à 12 ans) auront le choix entre différents activités autour de la bande dessinée : création de livres, de spectacles, des bricolages, des grands jeux, des jeux d'extérieurs, d'intérieurs, chasses aux indices et bien d'autres activités encore ...

Les groupes de 7 à 9 ans et les 10 à 12 ans auront la possibilité de partir à la rencontre de l'association Maria H'ma qui aide et soutient le Sénégal, afin de créer ensemble une bande dessinée ou une petite histoire, et de leur faire découvrir notre région, nos habitudes...

Sortie Pass Sport pour les 11 à 17 ans à Valoisirs à Woerth

Le mardi, mercredi et jeudi 23 au 26 avril différentes sorties sportives et culturelles en journées ou demi journées ou soirées. (cinéma, bowling, escalade, piscine...) de 5 à 20 € la sortie.

Centre de Loisirs Sans Hébergement « sur la route» pour les 12 à 17 ans

Du lundi 16 avril au vendredi 20 avril 2007 au séminaire de Walbourg

Les horaires : de 13h30 à 17h30 • Les tarifs : 5 demi journées avec le goûter : • Tarif 3 : 30 € / tarif 2 : 25 € / tarif 1 : 20 € Au programme de la semaine : Sortie karting à Landau, création d'une vidéo sur la sécurité routière, parcours à vélo, rencontre avec les gendarmes et les pompiers, sensibilisation à la formation du BSR (découverte des mobylettes)...



Rappel initiation judo

Initiation judo pour les 4 à 12 ans qui veulent découvrir ce sport le prix est de 10 € pour toutes les séances des mercredis 21/02, 28/03, 11/04, 16/05, 6/06 et 20/06 à la salle socio-culturelle de Langensoultzbach.

Renseignements : Mme Vollmer tél : 03 88 09 33 27 ou 03 88 09 49 73 Email : judo.amelie@laposte.net



Renseignements et inscriptions au 03-88-05-82-42

SORGJUS Tania, animatrice Enfance
03 88 05 82 43 ou 06 19 73 27 78

BRANCIER Julien, animateur Sportif
03 88 09 49 73 ou 06 19 73 28 08

LEUBE Stéphanie, animatrice Jeunesse
03 88 09 49 77 ou 06 24 73 22 95

ou sur le site www.cc-vallee-sauer.fr
rubrique animation enfance-jeunesse

Calendrier des animations du Relais Assistantes Maternelles

Animations gratuites pour les assistantes maternelles, enfants et parents employeurs au relais à Morsbronn-les-Bains

Contact : Joëlle Killinger • Tél : 03 88 05 70 71
mail : ma.morsbronn@aasbr.com

Ateliers enfants

- | | |
|-----------------------------------|---|
| • Lundi 19 février
de 9 à 11 h | Carnaval : goûter offert.
Déguisement bienvenu pour tous !
Sur inscription |
| • 5 et 19 mars | Thème à définir |
| • Lundi 2 avril
de 9 à 11 h | Pâques : sur inscription |

Soirées adultes

Inscription obligatoire auprès du Relais

- | | |
|----------------------|---|
| • 13 février à 20 h. | Marionnette au doigt :
Prévoir feutrine, ciseaux, fil, aiguille. |
| • 29 mars à 20 h. | “Le régime de prévoyance et de retraite des assistantes maternelles” présenté par l'IRCEM à la salle socio-culturelle de FROESCHWILLER |
| • 3 avril à 20 h. | Boule de Pâques
Prévoir environ 3 Euros pour l'achat de la boule à décorer. |

On vous rappelle, on vous explique

Une communauté de communes

C'est quoi ?

Avant que les communautés de communes ne soient créées, les communes gèrent l'ensemble des projets sur leur territoire. Mais il s'est avéré que les communes n'avaient pas les moyens de gérer un certain nombre de problématiques ou que certains projets n'avaient de cohérence qu'à une échelle plus grande. La loi a ainsi créé en 1992 les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), permettant aux communes de se regrouper. Cette association crée donc entre les communes un espace de solidarité, en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement, d'équipement et d'aménagement de l'espace. Ainsi en développant le territoire de façon harmonieuse et cohérente, les communes répondent plus efficacement aux besoins quotidiens de leurs habitants. L'échelon communal ne disparaît pas. Les communes adhérentes ont transféré certaines de leurs compétences vers cet établissement public.

Les règlements d'urbanisme

Les règlements d'urbanisme définissent dans chaque commune les règles de construction. Il définit :

- Où on peut construire
- Ce qu'on peut construire
- Sous quelles conditions on peut construire
- Quels secteurs sont protégés.

Il existe différents plans d'urbanisme en fonction des communes :

• Les cartes communales :

Les cartes communales sont des documents d'urbanisme communaux adaptés aux petites communes dépourvues de PLU. Elles délimitent les secteurs constructibles et précisent les modalités d'application des règles générales d'urbanisme.

• Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) :

Ils succèdent aux plans d'occupation des sols (POS). Les PLU sont des documents d'urbanisme communaux. Ils présentent le projet de la commune en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage et d'environnement. Ils fixent les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols :

- il dessine le visage de la ville de demain
- il prévoit et organise l'avenir du territoire
- il définit et régit l'usage des sols

Comme le POS, le PLU précise le droit des sols :

- Il délimite des zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N).
- Il détermine les droits à construire attachés à chaque parcelle en fonction du zonage (U, AU, A, N) et comporte un règlement et des documents graphiques peu différents de ceux du POS

Le PLU est un document juridique, de portée générale, qui s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation du sol (permis de construire, déclaration de travaux...).

Tous ces documents d'urbanisme s'inscrivent dans un cadre plus général, le schéma de cohérence territoriale, en cours d'élaboration en Alsace du Nord (présenté dans un prochain numéro).



Les églises de Fröschwiller

La construction de l'église

Les Eckbrecht de Durckheim étaient présents à Fröschwiller depuis 1406 et le dernier membre de cette famille s'est éteint et a été inhumé au cimetière communal en 1935. Cette présence de 530 ans pratiquement a imprégné toute la vie du village. Cunon Eckbrecht de Durckheim avec ses voisins les Fleckenstein et les Sickingen introduisent la réforme de l'église dans le Nord de l'Alsace.

En 1552, la première église construite est reliée au château par un couloir couvert permettant de s'y rendre par tous temps.

Pour en voir plus ou écouter ce que racontent les pierres de ces églises, participer à une visite guidée organisée ou si vous êtes un groupe contactez l'office de tourisme de la vallée de la Sauer au 03 88 05 82 40 ou info@ot-vallee-sauer.fr.

Départ devant l'église de la Paix.

Durée : 2h.

Des reconstructions après la guerre

En pleine guerre de trente ans, les Eckbrecht de Durckheim proposent le simultanéum.

Endommagée par la bataille de 22 décembre 1793, mais surtout usée par le temps, l'église est fermée par mesure de sécurité en 1842, la nef fut détruite et une nouvelle église est inaugurée le 22 mars 1846 par le pasteur Dangler de Woerth. Moins d'un quart de siècle plus tard, le 6 août 1870, vidée de ses bancs, la nef est utilisée comme ambulance pour soigner les blessés de la bataille. En fin d'après-midi de cette tragique journée, l'église est en flammes et tous les blessés évacués vers le parc du château, les salles de classes et autres granges.

Pour calmer les habitants du village, un Général prussien leur dit "laissez-la brûler ! Après la guerre, nous la reconstruirons".

Les deux églises

Deux ans plus tard, la première pierre pour la reconstruction de l'église est posée et le premier coup de bêche pour construire l'église St Michel.

En automne 1874, l'église St Michel de style néo-roman est remise aux paroissiens catholiques et inaugurée par le curé Gintz de Woerth.

D'autres tableaux, statues et surtout le tabernacle de l'église qui a brûlée ornent cette église.

L'église de la Paix, reconstruite sur les lieux de celle qui a brûlée, de style néo gothique d'après les plans de l'architecte Ch. Winkler de Strasbourg est inaugurée le 30 juillet 1876 par le pasteur Klein avec un sermon basé sur les paroles du Christ ressuscité, dans l'évangile selon St Jean ch : 20 vers 21 "Que la paix soit avec vous".

Les cloches des deux églises sont fondues dans du métal de canons français offerts par l'empereur Guillaume Ier.